

Livry sur seine

Livry - info

N° 34

30 octobre 1996

LE MOT DU MAIRE

Et si nous parlions de nos droits et de nos devoirs ?

Combien de fois ai-je entendu « j'ai le droit de... » et combien de fois - plus nombreuses au demeurant - ai-je constaté que les mêmes ignoraient leurs devoirs.

La vie sociale est régie par des lois et des règlements. Que ceux-ci vous semblent bons, recevables, inadaptés, voire « idiots », c'est votre libre opinion, mais il n'empêche qu'ils doivent être respectés par tous.

Il est ainsi facile aux adultes de critiquer les jeunes (pas toujours de la commune) pour le bruit de leurs mobylettes, leur vitesse excessive et le non-respect du code de la route, les dégradations diverses, les invectives ou les insultes.

Ces quelques jeunes sont le reflet fidèle d'une non-éducation parentale, relayant un modèle adulte qui ne respecte pas lui-même la réglementation : bruit de tondeuses et autres engins à moteur en dehors des horaires, stop grillé, giratoire pris à contre-sens, stationnement anarchique, disputes entre voisins, enfin complicité passive. Pour ce dernier point, il en est ainsi de ceux et celles qui, ayant vu des « anomalies », n'appellent pas la police en faisant le 17 et laissent faire. Quand ils seront victimes à leur tour il sera trop tard. L'histoire se recommence !

Alors, parents et adultes, apprenons à nos enfants et aux jeunes à respecter les personnes et les biens.

*Le Maire,
Michel Blanchouin*



Lors de l'inauguration de la nouvelle salle de l'A.L.J.E.C., le 28 septembre, J.-C. Mignon, J.-C. Agisson et M. Blanchouin ont su trouver les mots pour féliciter et remercier A. Perrier pour l'action poursuivie à la tête de l'association.

Le conseil municipal en deuil

“L'équipe municipale de Livry-sur-Seine a perdu l'un des siens : Alain Guégan nous a quittés le lundi 1^{er} juillet, après trois semaines dans le coma dû à un accident cardiaque survenu en faisant du vélo.



Arrivé en 1975 à Livry, il met aussitôt son dynamisme au service des autres. Joueur, entraîneur, président de la section hand-ball de l'U.S. Vaux-le-Pénil, il anime l'équipe senior et met en place la relève en pariant sur une équipe féminine. Fonctionnaire à la D.D.E., il s'occupe d'abord des constructions scolaires puis, reçu ingénieur T.P.E., il intègre le service de l'urbanisme et du logement au ministère. Après avoir tâté du secteur privé en montant sa propre entreprise, il avait intégré il y a peu la D.D.E. de l'Essonne en tant que conseiller de gestion auprès de la direction.

C'est en 1989 qu'il avait rejoint l'équipe municipale, se consacrant à deux domaines en particulier : l'urbanisme - par formation - et l'animation - par goût. Dans le premier, ses compétences, sa grande rigueur, sa connaissance des dossiers s'avéreront indispensables, dans le second, son dynamisme, son humour et sa disponibilité seront pour beaucoup dans la réussite des activités du Comité d'Animation : guitariste, organiste, harmoniciste, son allant et sa bonne humeur communicative ont assuré le succès de nombre de soirées publiques ou privées.

Il venait de fêter - avec éclat - ses cinquante ans et laisse derrière lui de nombreux amis désappointés et tristes, ainsi qu'une épouse et deux filles vers qui vont toutes nos pensées.”

C'est par ces mots, ces formules un peu convenues que nous avons rendu compte dans la presse de la disparition d'Alain Guégan. Quatre mois plus tard, pour nous qui le côtoyions et partagions avec lui un certain nombre de moments privilégiés dans une amicale complicité, pour parler simplement : il nous manque.

Ph. B.

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous avez dix-sept ans :

Si vous êtes né en	Vous devez vous faire recenser au mois de
Octobre, Novembre, Décembre	Janvier
Janvier, Février, mars	Avril
Avril, Mai, Juin	Juillet
Juillet, Août, Septembre.	Octobre

Comment faire ? Présentez-vous à la mairie muni du livret de famille ou d'une fiche familiale d'état civil et de votre carte d'identité ou votre passeport.

FINANCES

Le point sur nos finances

La mi-année est largement dépassée, les finances de la commune évoluent sensiblement comme prévu dans le budget voté en conseil municipal du 27 mars.

Ce budget gardait la même ligne directrice que les précédents :

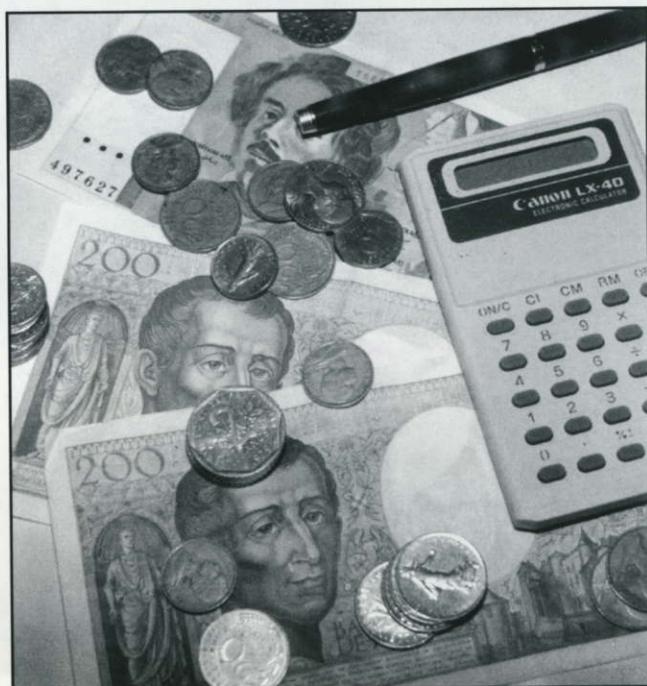
- contenir les dépenses de fonctionnement malgré les sollicitations croissantes.
- poursuivre les investissements, c'est-à-dire affecter une tranche de ce budget à des travaux d'amélioration de nos rues et bâtiments afin de maintenir ou améliorer, année après année, ce patrimoine essentiel.

Exercice un peu difficile dans la conjoncture économique très défavorable que nous traversons :

- les organes sociaux sont de plus en plus sollicités,
 - l'État transfère aux collectivités locales certaines dépenses, ou réduit sa participation,
 - la Région et le Département freinent leurs interventions.
- Sans compter l'augmentation récente de 2 points du taux de la T.V.A.

Le 27 mars le conseil municipal a voté un budget de :

- 3 925 000 F en investissement,
- 6 485 000 F en fonctionnement



dont Gestion 4 807 000 F
Prélèvement pour investissement 1 678 000 F.

Dans ce budget, en fonctionnement, les dépenses de gestion sont prévues en réduction de 2,5 % par rapport au budget 1995.

En investissement, ce budget a permis le financement de l'acquisition d'une propriété, place de l'Église, et la réfection de la voirie de la rue des Chanois, et des travaux sont prévus dans le cimetière et les combles de la Villa du Nil.

Ces dépenses seront couvertes sans recourir à l'emprunt, par un ajustement de la fiscalité sensiblement équivalent au taux d'inflation 1995. Cet ajustement a été répercuté sur le seul taux de la taxe d'habitation.

Taux taxe d'habitation	passé de 6,47 % à 6,74 %
Taux foncier bâti	13 % inchangé,
Taux foncier non bâti	84,84 % inchangé,
Taxe professionnelle	12,50 % inchangé.

Pourquoi ces choix ? Pour couvrir ses dépenses, notre commune doit-elle s'autofinancer en adaptant la fiscalité ou recourir à l'emprunt ? Par rapport à d'autres communes, où se situent cet endettement et cette fiscalité ?

1) La dette

- En 1995, notre endettement, capital restant dû, était de : 6 740 000 F, soit 3 285 F par habitant répartis en 24 prêts dont les échéanciers, ou fins de remboursement, s'étalent jusqu'en 2010.

- L'annuité de remboursement était de 900 000 F. (Capital 504 000 F + intérêts 415 000 F), soit 494 F par habitant, ce qui nous situe sensiblement à la moyenne départementale (492 F en 1994).

- Par ailleurs, nous avons profité de cette période de baisse des taux d'intérêts pour renégocier des emprunts souscrits en période de taux élevés.

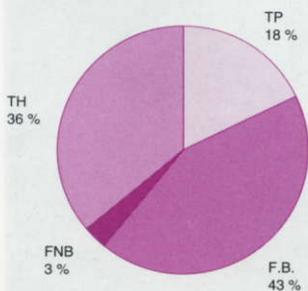
Ceci va permettre de ramener à 150 306 F les intérêts en 1997 (186 911 F en 1996) sur les prêts négociés.

Malgré tout, un emprunt reste d'un coût élevé. Même à 7 % cela fait 5 % au-delà de l'inflation. C'est pourquoi, comme en 1995, nous n'aurons pas recours à l'emprunt en 1996, ce qui doit renforcer notre situation pour faire face aux dépenses des années à venir.

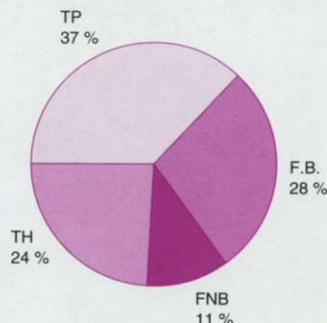
2) Fiscalité

2 485 000 F : c'est le produit attendu des 4 taxes d'imposition en 1996, réparti comme indiqué ; par rapport à la moyenne nationale, il se caractérise principalement par la faible part prise par la taxe professionnelle.

LIVRY 1996



Moyenne nationale 1994



Ce qui signifie : « Les résidents doivent financer eux-mêmes les dépenses communales. »

Dans cette structure, en l'état actuel, l'imposition communale moyenne de 1995 a été de 1 250 F par habitant, à

comparer à la moyenne du département en 1994 : 1797 F par habitant.

Dans ces conditions, en cette période difficile où les sources d'augmentation d'impôts sont nombreuses et variées, l'objectif du conseil municipal a été de ne pas accentuer l'effort demandé à chaque habitant, mais de maintenir stable, à l'inflation près, le niveau communal de l'imposition.

A noter que l'imposition communale décidée par vos conseillers municipaux ne représente qu'une part de vos feuilles d'impôts locaux. Il faut y ajouter les redevances à la Région et au Département qui elles, cette année, augmentent notablement comme vous pouvez le constater en lisant attentivement vos feuilles.

En conclusion :

Pas d'emprunt nouveau, stabilité de la fiscalité communale, maîtrise des dépenses de gestion afin de maintenir un investissement nécessaire pour améliorer le patrimoine.

Tels auront été les choix budgétaires pour 1996. Les objectifs devraient être tenus.

La Commission des Finances

L'HEURE DE LA RETRAITE A SONNÉ

Un éternel sourire sur le visage, un mot gentil pour chacun, s'enquérant de la santé du petit dernier, Véronique Gyger assurait l'accueil de la mairie jusqu'à ce 31 octobre où elle a pu faire valoir ses droits à une retraite bien méritée.



Arrivée à Livry en 1970, elle commença par assurer les permanences de l'agence postale - deux heures par jour à l'époque ! - tout en travaillant à la mairie, et ce jusqu'en 1975, date à laquelle elle intègre la mairie à temps plein.

Accompagnée d'Alain, son facteur en retraite de mari - souvenez-vous, il a fait la tournée dans Livry jusqu'en 1978 avant d'aller sévir du côté de Bois-le Roi -, elle aura désormais tout le temps de parcourir les bois en VTT ou à la recherche de champignons et de s'occuper de sa nombreuse petite famille. Elle a cependant promis de rester fidèle au poste pour vendre chaque année les billets de tombola le jour du bric-à-brac.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

Ph. B.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

La fin de l'année scolaire a vu le départ à la retraite de la directrice de l'école primaire, Yvette Laviec. En poste depuis 23 ans à Livry, elle a appris à lire à une ribambelle de gamines et gamins. Comblée de cadeaux par ses anciens élèves, ses collègues et la municipalité, elle a rejoint son mari aux Etats-Unis où il est en poste pour deux ans.

Elle a passé le témoin, avant de partir, à Catherine Fournier, qui nous arrive de Fontaine-le-Port et à qui nous souhaitons la bienvenue.



Lors de la Kermesse du 15 juin, parents d'élèves, élèves et anciens élèves ont offert fleurs et cadeaux.

Le loto de la Caisse des écoles aura lieu le samedi 16 novembre à 20 h 30 à l'A.L.J.E.C.



Catherine Fournier (ci-dessus à gauche avec Mme Boussetton) a pris en main l'école primaire.

En regardant les Jeux d'Atlanta, certains d'entre vous se sont peut-être souvenus de Mme Barlois, institutrice en maternelle à Livry de 1980 à 1983 et décédée en cours d'année scolaire, à 37 ans. Valérie Barlois, la médaillée d'argent en individuelle et d'or par équipe à l'épée, est sa fille.

Nouvelle d'une retraitée "émigrée" aux Etats-Unis

Alors que ce bulletin municipal est déjà entre les mains de l'imprimeur nous parvient ce fax de Cincinnati, Ohio :

"Je profite de la parution de Livry-Info pour remercier très chaleureusement tous les parents d'élèves qui ont participé aux cadeaux qui m'ont été offerts lors de mon départ. J'ai été tout particulièrement touchée par la participation des anciens élèves. Encore un grand merci à tous. Tous ces cadeaux, que j'ai apportés ici, me rappellent toutes ces années passées à l'école de Livry.

Pour moi ici tout est nouveau mais je m'habitue bien à la vie américaine. C'est une bonne expérience et je l'apprécie.



Mais ici tout est moderne, aucune comparaison avec l'architecture française, et je serai ravie de retrouver nos petits villages, nos villes avec leur centre ville, leur châteaux, leur place (comme Livry). Je retrouverai aussi avec plaisir la bonne cuisine française. Y aurait-il un peu de chauvinisme là-dessous ?

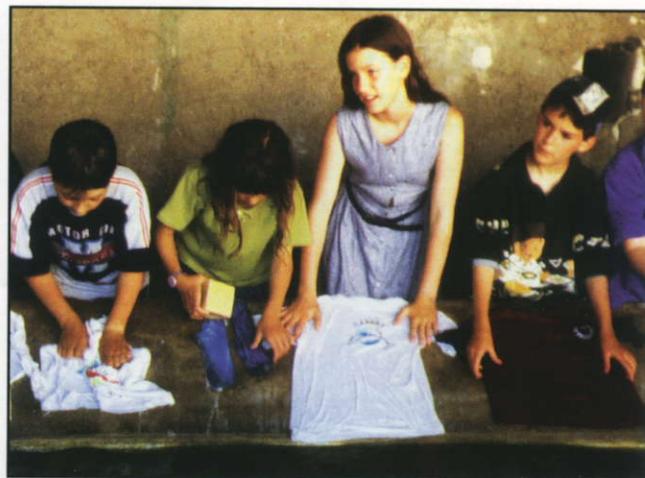
Pour le moment, ma principale occupation est de perfectionner mon anglais et, pour cela, moi aussi je vais à l'école.

Je souhaite à tous les enfants une bonne année scolaire et vous envoie à tous mon meilleur souvenir."

Y. LAVIEC

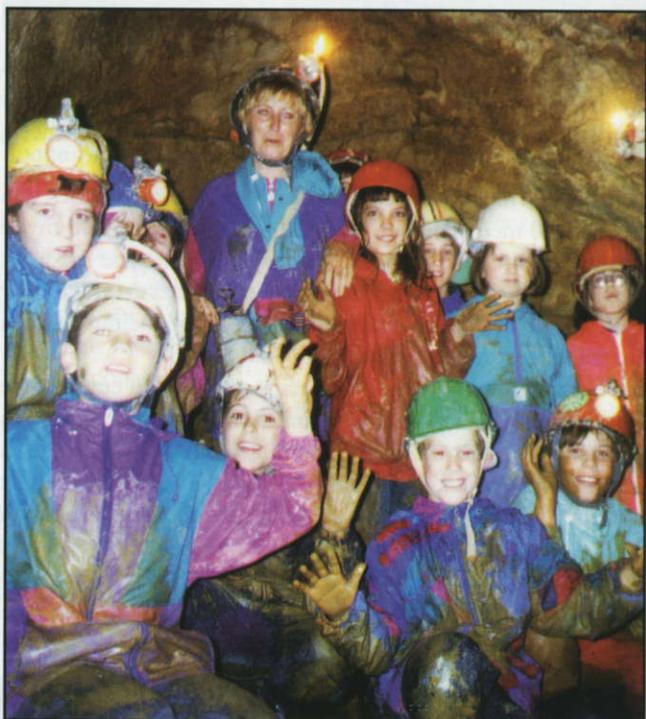
Classe de découverte

Le 31 mai à 5 heures du matin, les 24 élèves du cours moyen 1^{er} année de Mme Bailly étaient postés à côté de leur valise sur le quai de la gare de Bois-le-Roi, impatients de monter dans le train : destination, un petit village de la Drôme provençale, La Motte-Chalancon, pour un séjour de 15 jours.



Au programme : astronomie, spéléologie, recherche de fossiles, visites variées, oliveraie, château, distillerie de lavande...). Expérience très enrichissante pour les enfants comme pour leur institutrice qui, après avoir vécu deux semaines aux côtés de ses élèves, les a découverts sous un jour nouveau.

Plus soudée qu'au départ, riche d'expériences nouvelles et de souvenirs communs, la classe est revenue, à regret, le 14 juin, avec beaucoup de choses à raconter à papa-maman.



COMMUNIQUÉ TRÈS IMPORTANT

Suite à la sécheresse de ces dernières années, des désordres, en particulier des fissures, sont apparus sur des habitations de la commune.

Dernièrement des habitants se sont faits connaître.

La commune a introduit auprès des services de la Préfecture une demande de reconnaissance de **l'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE**. Celle-ci doit être étudiée par la commission interministérielle compétente en fin d'année.

Afin de compléter notre dossier, nous vous invitons, si vous avez constaté des dégradations sur votre habitation suite à cette sécheresse, à vous faire connaître en mairie le plus rapidement possible **avant le 15 novembre** en nous communiquant les pièces suivantes :

- lettre détaillée nous informant de ces désordres,
- copie de la déclaration du sinistre à votre assurance,
- photographie des désordres (si possible),
- devis estimatif de remise en état,
- éventuellement constat par un expert.



juillet, la société A.V.A. a pu achever ces travaux avec 15 jours d'avance. Nous tenons à remercier les riverains pour leur compréhension face aux quelques inévitables nuisances, mais le résultat en valait la peine.

Pour résumer ce chantier en quelques chiffres, sachez que sur les 370 mètres de la rue ont été nécessaires : 1 200 m³ de terrassement, 2 025 tonnes de pierre, 730 mètres de bordures de trottoir, 360 mètres de caniveau, 390 tonnes de grave pour trottoir, 223 tonnes de bitume, plus bien sûr quelques autres menues fournitures... Impressionnant, non ?

Le programme de gravillonnage a concerné cette année la rue de la Folie, la rue Mouton, l'entrée du chemin de la Garenne et le bas du chemin latéral, plus quelques reprises de certaines chaussées fissurées (avenue de la Gare). Cet entretien se poursuivra afin de maintenir notre voirie en bon état. Amélioration également du réseau d'éclairage public avenue de la Gare et rue du Bois-de-Givry, ainsi qu'implantation d'une cabine téléphonique sur le C.D. 39 près du passage à niveau.



ATTENTION TRAVAUX

Chose promise, chose faite

Notre programme triennal de voirie s'est achevé avec la réfection totale de la rue des Chanois, incluant le renforcement de la canalisation d'eau potable et l'amélioration de la protection incendie, ainsi que l'enfouissement des lignes téléphoniques avec suppression des poteaux, le tout grâce à la collaboration de la Société des Eaux d'une part et de France Télécom d'autre part. Profitant des vacances de



Pendant l'été, nos services techniques ont effectué le ravalement de l'école primaire ainsi que l'entretien de l'aire de jeux pour enfants et du parcours de santé dans le bois de la Garenne.

Beaucoup de petits et de grands travaux, beaucoup d'efforts à poursuivre pour conserver à notre commune son charme et sa qualité de vie.

La Commission des Travaux

JEUNESSE

En direct...

du conseil municipal Jeunes

Vous avez dit rentrée ? Eh oui, les conseillers jeunes ont repris leurs activités et ils sont, pour certains, très motivés. Leur participation au concours «la santé au cœur de la ville» a en effet été couronnée de succès. Alors que leur idée n'en est encore qu'au stade de projet, les organisateurs, c'est-à-dire l'A.N.A.C.E.J. (Association Nationale des Conseils Municipaux d'Enfants et de Jeunes), le ministère de l'Environnement, le ministère de la Jeunesse et des Sports, le ministère du Travail et des Affaires Sociales, ont décidé de leur attribuer un prix, qui leur sera remis lors d'un colloque organisé le mercredi 6 novembre. Certains jeunes y participeront et auront à présenter leur projet qui est d'élaborer un fascicule sur l'eau et de le distribuer à tous les habitants de la commune.

Quant à l'autre idée, celle d'une rencontre entre enfants et personnes âgées, les jeunes concernés préparent ce moment, même s'ils n'ont pas eu la chance d'être retenus pour le concours.

Les autres projets « dorment » un peu (tir à l'arc, mini-golf, ...) : s'essoufflerait-on du côté du conseil municipal jeunes ? Les nouvelles élections auront lieu en janvier 1997 et nous attendons des idées proposées par les jeunes pour leur commune.

Avec M.-F. L., trois autres adultes encadrent les jeunes : M. Chavannes, C. Delannoy et P. Vernisse.

M.-F. L.

ENVIRONNEMENT

CADRE DE VIE

OPÉRATION DÉCHERTS VERTS

Nourrissons notre jardin, pas notre poubelle

Tous ceux qui ont un jardin peuvent gérer eux-mêmes leurs déchets verts et déchets de cuisine en les compostant, afin d'obtenir un engrais naturel, le compost.

Le compostage individuel permet de faire acte de civisme en participant au recyclage des déchets. Un composteur peut en un an recycler plus de **400 kg** de déchets végétaux et organiques et les transformer en un excellent fertilisant.

Le prix d'un composteur est de 350 F, cette opération étant subventionnée par la Région Ile-de-France, l'A.D.E.M.E. et la commune, le coût final par foyer sera de **150 F T.T.C.**

Un composteur de démonstration est installé aux services techniques.

Veuillez retourner votre bulletin de participation à l'opération déchets verts en mairie avant le 31 décembre.

La page du D.A.M.



La 4^e Journée des peintres organisée par le District de l'agglomération melunaise dans les rues de Livry le 30 juin dernier a rencontré un grand succès : nombreuse participation, animation musicale assurée par les Grooms, œuvre collective pour les enfants et le public, organisation bien rodée... et grande qualité des œuvres réalisées.



Oui, je suis intéressé par l'achat d'un composteur dans le cadre de l'opération déchets verts.

nom : prénom :

adresse :



AVIS AUX ELECTEURS Révision des listes électorales

Sont concernés les électeurs ayant changé de domicile, les personnes n'étant inscrites sur aucune liste, les jeunes ayant atteint 18 ans ou qui les atteindront au plus tard le 28 février 1997. Justification de domicile ou de la qualité de contribuable exigée.

Les demandes sont reçues en mairie jusqu'au 31 décembre.

ANIMATION

Après le succès mérité du dîner-concert avec l'orchestre Formule Quatre à la cave de la Villa du Nil le 13 avril dernier, il est réconfortant de constater que les Livryens sont prêts à sortir le soir lorsqu'on leur propose un spectacle de qualité. Cette soirée à domicile, dans un cadre agréable, avec une formation réputée au niveau national, le tout pour un prix modique, aurait fait le bonheur de n'importe quel haut lieu parisien du jazz. Les amateurs de swing de tous les environs ne s'y sont pas trompés et ont fait un triomphe aux musiciens.



Le 1^{er} juin, le bois de la Garenne bruissait des éclats de voix et de rire des participants au méchoui du Comité d'Animation : ambiance, bonne humeur et bonne chère, comme d'habitude, et avec le soleil.





Le tournoi de football inter-quartiers avait lieu cette année les 8 et 9 juin et, grâce aux talents d'organiseurs de J. Charles et A. Laï, il connut un déroulement impeccable : horaires respectés, règlement s'imposant à tous, contestations limitées. De beaux matches, tant chez les enfants que chez les adultes, et une pluie de récompenses puisque cette année la société Brossard, représentée par son célèbre Papy, et le Conseil Général avaient gracieusement donné confiseries, tee-shirts, livres, stylos, chapeaux, etc.



Le bric-à-brac du 15 septembre - profitant d'une météo bienveillante - a cette année tenu ses promesses : grande affluence, beaucoup de transactions pour les exposants, une buvette épuisant ses stocks, un repas en plein air faisant l'unanimité - la potée au chou préparée par Charly était délicieuse -, une tombola faisant de nombreux heureux, bref grande satisfaction des organisateurs qui avaient en mémoire la débandade sous la pluie de l'an passé. Cette journée fut aussi l'occasion de vérifier l'efficacité de la nouvelle sonorisation du Comité d'Animation : haut-parleurs de qualité, micro H.F., etc.

Que cette quatorzième édition du bric-à-brac soit l'occasion de remercier tous ceux qui de près ou de loin participent à sa préparation, à son déroulement ou à la remise en place le lendemain : une journée comme celle-ci demande un gros travail avant, pendant et après et beaucoup de tâches ingrates - marquage des emplacements, installation des bâches, service, rangement - mais indispensables. Encore merci à tous celles et ceux qui viennent donner un coup de main.

Et voilà le jazz ! Samedi 9 novembre, c'est l'Open Jazz Quartet et Guy Bonne qui assureront la partie musicale du prochain dîner-concert du Comité d'Animation, puisant leur inspiration chez Count Basie, Ray Charles, mais aussi Herbie Hancock ou Lee Morgan. Leur leitmotiv : « Foksa bouj ! ». Au menu, apéritif, bœuf gros sel, fromage et dessert, pour 120 F. Il reste quelques places, inscrivez-vous vite !

Pour le début 1997 sont prévues une soirée irlandaise ainsi que de la chanson française.

La Commission Animation



AFFAIRES SOCIALES

Téléphone C.C.A.S. : 01 60 59 04 00

Informations sociales en vrac :

- Le traditionnel repas du C.C.A.S. est prévu pour le dimanche 8 décembre à l'A.L.J.E.C. Toutes les personnes de soixante-huit ans et plus sont invitées, accompagnées de leur conjoint quel que soit son âge. Mais moyennant participation, il est ouvert à tous.
- Il se peut que quelques personnes âgées, nouvellement arrivées sur la commune par exemple, ne soient pas connues du C.C.A.S. et de ce fait ne bénéficient pas de tout ce à quoi elles peuvent prétendre (le repas pour les plus de soixante-huit ans par exemple). Qu'elles n'hésitent pas à se faire connaître auprès de Mme Pezzot.
- Comme chaque hiver, une allocation chauffage va être attribuée aux personnes non imposables et ne dépassant pas un certain plafond de ressources (les chiffres retenus pour cette année ne sont pas encore connus). Renseignez-vous au C.C.A.S. fin janvier.
- Autre rappel : un service de portage de repas à domicile existe à Livry, tous renseignements au C.C.A.S. : 01 60 59 04 00.
- La téléalarme, un système simple qui rend de nombreux services : relié à un central, il alerte automatiquement gendarmerie, pompiers, Samu et permet de faire face à toute

urgence médicale pour une personne seule, en pressant sur une poire ou en appuyant sur un bouton. Là aussi, tous renseignements aux C.C.A.S.

- Le C.C.A.S. vous rappelle que le service d'aide ménagère fonctionne et se tient à votre disposition pour vous renseigner sur les conditions à remplir : appelez Mme Pezzot au 01 60 59 04 00. (Pour mémoire, en 1995, 9 400 heures effectuées par les 7 aides ménagères au profit de 70 personnes.)
- Les personnes qui ont des difficultés à remplir leur déclaration de revenus peuvent trouver une aide efficace et discrète auprès de C. Pezzot, au C.C.A.S.
- Permanence de l'agent de conseil administratif de la Caisse d'Allocations Familiales, le jeudi de 9 h à 11 h 30, à Vaux-le-Pénil, maison de la solidarité, parc de la mairie.

Quelques téléphones à retenir :

- L'Étape, écoute téléphonique pour les parents et les enfants, anonyme, tous les jours de 17 à 22 heures sauf le dimanche : 01 64 39 29 29.
- Allô Enfance maltraitée : 01 05 05 41 41.
- S.O.S. Femmes battues : 01 60 09 27 99 - 01 60 60 89 70.
- Violences conjugales : 01 45 84 51 51.
- Association AIDES (Sida) : 01 64 39 25 93.
- Dépistage anonyme : 01 64 14 25 13, centre médico-social, 6 rue Bontemps à Melun.

Aide aux militaires

Une somme de 150 F est allouée aux jeunes effectuant leur service national sur présentation de leur titre d'incorporation. Se munir d'un R.I.B.

ETAT CIVIL

Naissances :

CHAMPEAU Claire	le 15-03-1996
NOUVIER Emeline	le 29-07-1996
NOVO Anabelle	le 08-08-1996
DEFENIN Laure	le 16-08-1996

Mariages :

MIMPONTEL Gérard et ALLAIRE Isabelle	le 01-06-1996
LETROP Patrick et COLUCCI Véronique	le 08-06-1996
ESQUEA Fabrice et GAILLOT Séverine	le 15-06-1996
MÉRIEUX Alain et MARTIN Sophie	le 15-06-1996
BRUSCON Olivier et DUPUIT Christine	le 29-06-1996
BACLET Laurent et LAPCZYNSKI Murielle	le 06-07-1996
LAATAR Chérif et LAVIEC Michèle	le 06-07-1996
NAIN Gilles et DEBERNE Aline	le 12-07-1996
PERRIER Jean-Luc et LEURAT Natacha	le 13-07-1996
CHAMEROY Raphaël et PIGEON Valérie	le 20-07-1996
DELIN Jean-Luc et PICHON Nathalie	le 20-07-1996
GROS Maurice et DORÉ Chantal	le 13-08-1996

DU CÔTÉ

DES ASSISTANTES MATERNELLES

Depuis quelques mois, les assistantes maternelles agréées de la commune se réunissent à l'A.L.J.E.C. et proposent, pendant ce temps de regroupement des activités collectives aux enfants qu'elles accueillent à la journée, habituellement à leur domicile. Les enfants s'habituent à se retrouver et apprécient ces moments différents de ceux de chez « tatie ». Ils y trouvent des jeux achetés par le C.C.A.S. ainsi que certains donnés par l'association « Valou ».



Tout le monde participe à ce « plus » de l'accueil à domicile des assistantes maternelles : des travailleurs sociaux de la C.A.F., la puéricultrice de la D.A.S.S.M.A. sont présents.

Nous réfléchissons à la création d'une structure pour gérer ces activités. Association?... peut-être. Il y a encore à travailler ensemble.

JOURNAULT Dominique et GRÈZES Karine	le 31-08-1996
FERRAND Olivier et MACIAG Audrey	le 07-09-1996
BOUDROT Philippe et PRÉVAULT Isabelle	le 14-09-1996

Décès :

PRIVÉ Berthe, épouse BINET	le 14-01-1996
DIDILLON Ghislaine, épouse BOUDIN	le 28-02-1996
LEBRUN Jeanne, veuve ROUAUD	le 16-04-1996
BRUN Madeleine, veuve CAPITAINE	le 14-05-1996
LEBELLE Paulette, veuve CALMES	le 15-05-1996
MOREAU Marthe, veuve LAFFRAY	le 13-06-1996
GUÉGAN Alain	le 01-07-1996
DIDIUS Maurice	le 02-07-1996
GAUTHIER Francine, veuve VANHAELEWYN	le 23-07-1996
KORONA Monique, épouse SCHNEIDER	le 08-08-1996
ALEXANDRE Esther, veuve MORIN	le 23-08-1996
WASER Lilly, épouse PUEL	le 26-09-1996

Le bloc-notes...

LE BATEAU IVRE



Pour la saison 96/97, le Bateau ivre vous propose le choix entre 6 spectacles : Le Funambule, de J. Genet, La Crosse en l'air de J. Prévert, Strip-tease de D. Buzzati, Le Roman d'un acteur de Ph. Caubère, C'est comme une traînée de poudre de J. Nepveu et F. Hennaut, et un Spectacle impromptu sur les Devoirs de l'Homme. Pour connaître les dates et lieux de représentation, contactez le Bateau ivre théâtre au 01 60 69 90 72. Vous pouvez aussi vous abonner au journal trimestriel le Bateau ivre en contactant le Bateau ivre civique au 01 43 40 65 71 pour recevoir en décembre, mars, juin et septembre chaque nouvelle parution du journal.

Pour tous renseignements, écrivez à l'association le Bateau ivre, 21, rue des Aulnettes, 77000 Livry-sur-Seine.

LA CHESNAIE

Calendrier du trimestre :

- anniversaires, à 15 h 30 : mercredi 30/10, 27/11, 27/12 ;
- animations, jeudi 7/11 à 15 h 30, imitateur ; mardi 12/11 à 16 h 30,

Un stand de pâtisseries à faire saliver les gourmands, lors de la Kermesse du 6 octobre.



Les amis de la F.N.A.C.A. en vadrouille

cinéma ; jeudi 21/11 à 15 h 30, variétés avec les « Zig zinzin » ; mardi 10/12 à 16 h 30, cinéma ; mercredi 18/12 à 15 h 30, spectacle Violette Fournier ;

- cabaret, lundi 2/12 à 15 h 30, l'Italie ;

- repas A.R.P.A.C., vendredi 15/11 à 19 h 30, la Réunion ; repas de fin d'année, vendredi 27/12 à midi ;

- exposition de peinture : Nicole Dessoutter, vernissage vendredi 15/11 à 18 h 30.

Enfin, nous vous rappelons que les personnes désireuses d'acquérir des tickets de bus de la C.G.E.A. peuvent s'adresser à la Chesnaie du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

F.N.A.C.A.

Anciens Combattants

Bilan positif de l'année écoulée en ce qui concerne nos animations. Après le succès du loto et de la journée fruits de mer, nous avons réussi notre voyage annuel au golfe du Morbihan, ce avec un grand soleil, une participation record de près de cinquante personnes et, surtout, grâce à l'organisation sans failles de l'équipe Cheneau.

Pour la prochaine saison : même programme et bien sûr le voyage prévu les 21 et 22 juin 1997, voyage qui nous conduira vers Rocamadour, Padirac, Sarlat, etc. Dès à présent, reprenez ces dates.

NOUVELLES PAROISSIALES

Après la rentrée des catéchismes, les inscriptions se poursuivent jusqu'au 31-12 : prendre contact au 01 60 68 01 11.

Les messes sont célébrées à Livry le 2^e dimanche de chaque mois à 10 h 30 ainsi que le samedi 30 novembre à 18 h 30.

Les enveloppes pour le denier de l'église vont être distribuées : merci de les remettre à M. Barrois, 24, rue du Four à Chau.

Le bloc-notes...

U.S.L.S

L'U.S.L. a organisé le 8 septembre dernier la 9^e édition de sa randonnée pédestre Livry-Chartrettes-Bois-le-Roi. Départ groupé donné par M. Blanchouin avant que les participants se répartissent entre les circuits de 5, 10 ou 15 km, chacun muni de son plan de parcours et s'orientant grâce au balisage au sol et à la petite mascotte de l'association.

Chemin faisant, les occasions furent nombreuses de côtoyer les coureurs de Vaux-Chartrettes-Vaux se déroulant en même temps : grande convivialité entre marcheurs et coureurs, mais absence d'esprit de compétition pour nos randonneurs.

A l'arrivée, récompenses et médailles souvenirs ont été distribuées.



A.L.J.E.C.

Le 28 septembre a été inaugurée la nouvelle salle, en présence du député J.-C. Mignon, du conseiller général J.-C. Agisson, du maire M. Blanchouin et d'une foule nombreuse. Le président A. Perrier, qui a annoncé qu'il souhaitait transmettre



Le spectacle de danse permet d'apprécier le travail de toute une année : trac assuré pour les danseuses...

le flambeau à la fin de l'année, pourra partir l'esprit serein et avec la conscience tranquille de celui qui a mené à bien une tâche difficile, ce que n'ont pas manqué de rappeler les différents intervenants dans leurs allocutions, chacun soulignant « l'esprit de fraternité », le « dévouement des bénévoles » et « l'exemplarité d'une telle démarche associative ».

C'est pour concrétiser la reconnaissance de la collectivité envers l'œuvre accomplie par A. Perrier depuis si longtemps que le conseiller général lui a remis la médaille du

département, sous des applaudissements nourris et ô combien mérités.

Et l'A.L.J.E.C. va toujours de l'avant et propose cette année du karaté aux amateurs d'arts martiaux.

La gymnastique enfants et adultes profite depuis un an déjà des talents de Marie, la nouvelle prof., jeune, dynamique, moderne et percutante, qui anime les cours des jeudis et vendredis soir.

Quant aux prochaines dates à retenir, n'oubliez pas la Choucroute le 23 novembre et la Soirée auvergnate le 1^{er} février.



« Vous êtes le prototype même du président d'association loi de 1901 et un exemple pour tous. » Bravo A. Perrier !

Composition et impression
Imprimerie M.M. ☎ 01 64 10 46 46 RCS. Melun B 316 806 009

Scans Cl.Pestourie.